

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 03 MARS 2020**

Le trois mars deux mille vingt à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie de Quemperven sous la présidence de Monsieur Philippe WEISSE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. WEISSE P., TRÉMEL J., DUVAL C., MALLO Y., TRÉMEL G., LE PENNEC F., RANNOU L. et Mmes TRENTESAUX A., DELISLE HERRY M., TREMEL JUMPERTZ C..

ÉTAIT ABSENTE : Mme Gaëlle ALLAINMAT qui donne procuration à Mme Martine DELISLE HERRY.

Monsieur Yves MALLO a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Compte de gestion 2019 du Trésorier ainsi que le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement de Traou Stang.

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG.

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Charges à caractère général	1 800,00	1 502,68
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 800,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 800,00	1 502,68
Déficit de fonctionnement N-1 reporté (pour information)	516,00	

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Dotation, subventions et participations	516,00	0,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	516,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800,00	1 502,68
TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 800,00	1 502,68
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 316,00	1 502,68

La section de fonctionnement se solde avec un déficit de 516,00 €.

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800,00	1 502,68	0,00
TOTAL	1 800,00	1 502,68	0,00
Déficit d'investissement reporté N-1 (pour information)	31 581,11		

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Emprunts et dettes assimilées	33 381,11	0,00	0,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	33 381,11	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	33 381,11	0,00	0,00

La section d'investissement se solde avec un déficit de 33 083,79 €.

Le Compte Administratif 2019 est approuvé, en absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par le Trésorier, conforme au Compte Administratif, par :

- 10 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Compte de gestion 2019 du Trésorier ainsi que le compte administratif 2019 du budget de la Commune,

VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET DE LA COMMUNE,

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Charges à caractère général	77 340,00	72 162,76
Charges de personnel et frais assimilés	171 494,60	161 867,96

Autres charges de gestion courante	29 215,00	26 455,85
Charges financières	8 980,00	8 104,77
Charges exceptionnelles	200,00	0,00
Dépenses imprévues	1 470,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	288 699,60	268 591,34
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
Opération d'ordre transfert entre sections	8 639,40	9 649,50
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	8 639,40	9 649,50
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	297 339,00	278 240,84

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
Remboursement sur rémunérations personnels	0,00	151,14
Produit des services du domaine et ventes	27 172,00	28 591,90
Impôts et taxes	171 496,00	185 950,02
Dotations et participations	87 312,00	88 575,53
Autres produits de gestion courante	10 272,00	8 272,97
Produits financiers	0,00	2,40
Produits exceptionnels	1 087,00	1 667,74
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	297 339,00	313 211,70
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	230,10
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	230,10
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	297 339,00	313 441,80

La section de fonctionnement se solde avec un excédent de 35 200,96 €.

Section d'investissement,

Dépenses

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER
Travaux de voirie	75 853,00	75 851,08	409,20
Travaux d'éclairage public	737,02	737,02	120,00
Travaux à l'école	8 124,00	634,92	0,00
Mobilier pour la mairie	131,00	130,80	0,00
Matériel de jardin	2 600,00	2 564,27	0,00
Matériel de transport	24 357,00	18 490,00	0,00
Extension cimetière	42 000,00	852,00	41 148,00
Local activités périscolaires	729,60	570,00	0,00
Viabilisation Ti Vhòrn	9 045,18	6 339,78	2 400,00
Travaux bibliothèque	124,00	0,00	0,00
Travaux appartement mairie	0,00	66,80	0,00
Restaurant scolaire	500,00	0,00	0,00
Remboursement d'emprunt et dettes	45 457,00	42 999,71	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	643,00	230,10	0,00
TOTAL	210 300,80	149 466,48	44 077,20

Recettes

LIBELLÉ	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Subventions pour travaux de voirie	10 573,00	6 825,08	2 043,30
Subvention travaux église	0,00	498,00	0,00
Subventions viabilisation Ti Vhòrn	9 045,18	6 339,78	2 400,00
Subvention local activités périscolaires	37 831,00	37 831,00	0,00
Immobilisations	12 901,00	12 901,71	0,00
Emprunt et dettes assimilées	75 400,73	50 357,00	0,00
Fonds de compensation TVA	8 618,00	7 802,34	0,00
Taxes d'aménagement	300,00	383,69	0,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	41 672,57	41 672,57	0,00
Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Transfert entre section	8 639,40	9 649,50	0,00
TOTAL	204 980,88	174 260,67	4 443,30
Excédent d'investissement reporté (pour information)	5 319,92		

La section d'investissement se solde avec un excédent de 30 114,11 €.

Le Compte Administratif 2019 est approuvé, en absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle lors du vote, après l'approbation du Compte de Gestion établi par le Trésorier, conforme au Compte Administratif, par :

- 10 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 AU BUDGET DE LA COMMUNE 2020,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019 :

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de **35 200,96 €**,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit au budget primitif 2020 :

- **35 200,96 €** en recette d'investissement au compte 1068.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE de maintenir les taux d'impositions 2020 par rapport à l'an dernier, ce qui donne le tableau des taux suivant :

Taxe d'habitation	19,00 %
Foncier bâti	21,50 %
Foncier non bâti	66,66 %

AMORTISSEMENT DES TRAVAUX ENREGISTRÉS AU COMPTE 20412 EN 2019 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE,

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à l'amortissement comme il a été fait précédemment depuis 2008 pour les travaux enregistrés au compte 20412 en section dépenses d'investissement en 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE l'amortissement des travaux enregistrés au compte 20412 pour l'année 2019 sur une durée de 15 années.

AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS ENREGISTRÉES AU COMPTE 13151 EN 2019 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE,

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à l'amortissement des subventions de rattachement enregistrées au compte 13151 en section recettes d'investissements en 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE l'amortissement des travaux enregistrés au compte 13151 pour l'année 2019 sur une durée de 15 années.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif 2020 du budget annexe Lotissement de Traou Stang puis le budget primitif 2020 du budget de la Commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE TRAOU STANG,

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Charges à caractère général	1 800,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
Déficit reporté N-1	516,00	516,00
TOTAL	2 316,00	516,00

Recettes

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Dotation, subventions et participations	516,00	516,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 316,00	516,00

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	RESTE À RÉALISER	NOUVELLE PROPOSITION
Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00
Déficit reporté N-1	0,00	33 083,79
TOTAL	0,00	33 083,79

Recettes

LIBELLÉ	RESTE À RÉALISER	NOUVELLE PROPOSITION
Emprunts et dettes assimilées	0,00	33 083,79
TOTAL	0,00	33 083,79

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Budget proposé

Section de fonctionnement

Dépenses

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE : BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Charges à caractère général	77 340,00	80 005,00
Charges de personnel et frais assimilés	171 494,60	163 220,00
Autres charges de gestion courante	29 215,00	27 375,00
Charges financières	8 980,00	8 140,00
Charges exceptionnelles	200,00	200,00
Dépenses imprévues	1 470,00	4 040,00
Virement à la section d'investissement	0,00	8 224,98
Opérations de transfert entre sections	8 639,40	8 863,62
TOTAL	297 339,00	300 068,60

Recettes

LIBELLÉ	POUR MÉMOIRE : BUDGET PRÉCÉDENT	BUDGET PROPOSÉ
Produits des services du Domaine	27 172,00	25 751,00
Impôts et taxes	171 496,00	170 044,00
Dotations et participations	87 312,00	88 825,00
Autres produits de gestion courante	10 272,00	9 540,00
Produits exceptionnels	1 087,00	4 200,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 708,00
TOTAL	297 339,00	300 068,60

Section d'investissement

Dépenses

LIBELLÉ	RESTES À RÉALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES
Remboursement d'emprunts et dettes	0,00	54 818,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 708,60
Travaux de voirie	409,20	0,00
Travaux d'éclairage public	120,00	7 000,00
Travaux à l'école	0,00	7 320,00
Mobilier pour la mairie	0,00	3 600,00
Extension cimetière	41 148,00	24 000,00
Viabilisation Ti Vhòrn	2 400,00	0,00
Restaurant scolaire	0,00	550,00
TOTAL	44 077,20	98 996,60

Recettes

LIBELLÉ	RESTES À RÉALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES
Subventions	4 443,30	0,00
Emprunts	0,00	40 049,23
FCTVA	0,00	15 877,60
Taxe d'aménagement	0,00	300,00
Excédent fonctionnement capitalisé	0,00	35 200,96
Virement section fonctionnement	0,00	8 224,98
Opération d'ordre entre sections	0,00	8 863,62
Excédent d'investissement reporté N-1	0,00	30 114,11
TOTAL	4 443,30	138 630,50

Le Budget Primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, après un vote par chapitres tel qu'il en a été préalablement décidé par les Conseillers.

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA SCOLARISATION DANS UNE ÉCOLE EXTÉRIEURE DE DEUX ENFANTS RÉSIDENTS DE QUEMPERVEN.

Le Conseil Municipal ayant estimé manquer d'éléments d'information relatifs à la charge financière afférente à la Commune, notamment l'absence de décret d'application précisant la participation de l'État relative à la prise en charge des frais de scolarité des classes de maternelle conformément à la Loi dite « Blanquer »,

DÉCIDE à l'unanimité de ses membres présents ou représentés de surseoir à la requête déposée par la direction de l'école Saint-Joseph de Prat.

CESSATION DES RÉGIES MUNICIPALES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que Madame la Trésorière de Tréguier nous incite à supprimer les régies consécutivement à la décision du Centre des finances publiques de ne plus accepter les paiements en espèces à compter du 1^{er} juillet 2020.

Il rappelle que les régies concernent les recettes de locations de la salle des fêtes et le service de photocopie offert au public.

Concernant la location de la salle des fêtes, la régie pourra être remplacée par un titre de recette au locataire.

Concernant le service public de photocopie, Monsieur le Maire propose de l'offrir à titre gracieux tant qu'il s'agit de documents administratifs.

La cessation des régies pourrait intervenir à compter du 1^{er} avril 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix Pour et 1 voix Contre :

DÉCIDE la suppression de la régie du service public de photocopie à compter du 1^{er} avril 2020 ;

DÉCIDE la suppression de la régie de produits divers à compter du 1^{er} avril 2020, concernant notamment la location de la salle des fêtes ;

DÉCIDE la gratuité du service public de photocopie uniquement de documents administratifs ;

DÉCIDE l'instauration du règlement des locations de la salle des fêtes par titre.

VENTE DE DEUX TABLES D'ÉCOLIER À UN PARTICULIER

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande d'achat pour deux anciennes tables d'écolier stockées au grenier de la salle des fêtes. Il sollicite l'avis des Conseillers Municipaux sur le prix de vente.

Après concertation de l'Assemblée, un accord est trouvé au prix de 20 € l'unité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE la vente de deux anciennes tables d'écolier pour le prix de 20 € l'unité, soit 40 € pour les deux tables.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

- Constitution des bureaux de vote des 15 et 22 mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,